

Assemblée Générale du 27 janvier 2023

Procès-Verbal

Présents :

- Membres du Conseil d'administration d'ACCORDS : Michel HELUIN, Président ; Jacky BORDE, Trésorier ; Dominique GALICE, Trésorière adjointe ; Chantal HELUIN, Secrétaire ; Rémy SIMONNET, Secrétaire adjoint ; Philippe RAIZER, Chargé logistique ; Yannick RAVILLON, Relation Humaines et Juridiques.
- Représentants mairie : Mmes Myriam LOTT, élue Bourron Marlotte, Mireille EYRIGNOUX, Adjointe mairie MLO, Mrs Didier LEBLANC, Adjoint mairie Montigny, Etienne TROUBAT, 1^{er} adjoint mairie Thomery
- Adhérents : Marie PASCART
- Pouvoir : Mmes Claire FERON, Corinne DEZILLER

Excusés :

- Administrateurs : Stéphanie LOTZ, webmaster

Invités :

- Directeurs : Sabrina JORRY BRINDANI, et Thierry PIRAUT, Directeurs Pédagogiques.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Rapport moral du Président
2. Approbation du rapport d'activité
3. Approbation du rapport financier 2021
4. Approbation du budget prévisionnel 2022
5. Quitus au trésorier
6. Appel aux candidatures d'administrateurs
7. Election des nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration
8. Questions diverses.

M. HELUIN ouvre l'AGO à 20h10.

1. Rapport moral du Président (Voir Annexes)

2. Approbation des rapports d'activité

Rapport d'activité 2021/2022 présenté par Mme JORRY BRINDANI, et M. PIRAUT, Directeurs Pédagogiques. (Voir Annexes)

Rapport des manifestations 2022/2023 présenté par Mme JORRY BRINDANI, et M. PIRAUT, Directeurs Pédagogiques. (Voir Annexes)

Mme Jorry Brindani précise que la fête de l'école aura lieu le 11 juin à Montarlot
Le concert des professeurs se déroulera à la chapelle de Thomery le 18 mars.
Qu'un stage de jazz doit avoir lieu pendant les vacances de février mais avec un minimum de 5 élèves.
Les auditions qui ne sont pas encore programmées.
Pour les biblio-concerts, les mairies souhaitent que ça continue

- Thomery au beau temps dans le jardin
- Montigny le samedi matin problème de timing du professeur référent

Les rapports d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Approbation du rapport financier 2022 (Voir Annexes)

M. BORDE, Trésorier Principal, présente le rapport financier de 2022.

Malgré une gestion rigoureuse, l'école de musique termine l'année avec un déficit de **1371€** (tableau expert-comptable du 26 janvier 2023 société Fidéliance).

Mr Jacky BORDE explique que les départs en retraite ont grevé le budget.

Mr Michel HELUIN explique que la réglementation nous oblige à participer à la prime de départ à la retraite. Il est souhaitable de faire un point des futurs retraités pour nous permettre d'avoir un visuel sur les années futures.

Le rapport financier de 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Approbation du budget prévisionnel 2023 (Voir Annexes)

M. BORDE présente une projection budgétaire pour 2023.

Pour nous mettre en total adéquation avec nos tutelles des examens pour les élèves vont être mis en place. Ainsi, depuis cette année, nous sommes affiliés au CMF (centre musical de France).

Mr Borde a budgété l'achat des partitions pour les examens et nous permettre de créer une bibliothèque en les numérisant. Il est important que tous les professeurs jouent le jeu de ces examens.

Pendant l'année, l'adhérent doit avoir travaillé la partition en cours.

Le prévisionnel de 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Quitus au Trésorier Principal :

Quitus est donné à l'unanimité au Trésorier Principal par les membres présents et représentés.

6. Appel à candidatures au Conseil d'administration

Nous avons un conseil d'administration de 9 personnes. Malheureusement, Madame Dominique MAZIN-PRIEUR ne renouvelle pas son mandat. Après appel à candidature auprès des adhérents, aucune réponse positive.

Mr HELUIN explique qu'un audit a eu lieu sur la CCMSL avec les 3 écoles de musiques : Champagne sur Seine, Morêt sur Loing (MLO) et ACCORDS. Pour l'instant nous sommes dans l'attente des résultats de l'analyse de cet audit.

7. Election des nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration

Aucun administrateur n'est démissionnaire.

9. Questions diverses :

- Cotisations

Mr Borde souligne que depuis 5 ans les cotisations n'ont pas bougé. Il propose d'augmenter les adhérents en parcours amateur et de diminuer ceux en cycle.

Les tarifs ne sont pas encore définis. C'est au courant de l'année que les tarifs seront discutés en CA.

- Intervention Mr TROUBAT :

Monsieur Troubat demande à lire un courrier élaboré par Monsieur Bruno Michel, Maire de Thomery et validé par Monsieur Patrick Septiers, Président de la CCMSL.

Monsieur Bruno Michel demande à monsieur Michel Héluin de se désolidariser de sa liste « Thomery, une Histoire d'Avenir » qui est en opposition à son projet de l'espace socio-culturel sur le site du vieux logis.

Monsieur Héluin a déjà expliqué téléphoniquement à Mrs Michel et Septiers qu'il n'était plus tête de liste et qu'il n'était plus conseiller municipal puisque démissionnaire du conseil depuis le 10 janvier 2023.

Il réitère qu'il a toujours défendu le projet mais qu'en tant que citoyen y pouvait avoir une opinion divergente de Mr le Maire.

D'autre part Mr Héluin précise que le projet socio-culturel R+1 a été voté en conseil municipal le vendredi 16 décembre 2022 par 19 voix contre 4. Mr Bruno Michel étant majoritaire, le projet ne peut que se réaliser.

Il est demandé que Mr Héluin quitte la présidence de l'école de musique car s'il y a une opposition au projet, Mr Bruno Michel abandonnera le projet et que la faute sera du fait de Mr Héluin.

Mr Héluin propose sa démission au conseil d'administration. Mr Jacky Borde et l'ensemble du CA refuse disant que c'est une association et que Mr Héluin a été élu au CA par les adhérents et choisi par le CA en qualité de président. De plus nous sommes une association et la politique communale n'a pas à être évoquée lors d'une assemblée générale. De même Mr Borde annonce que si Mr Héluin s'en va l'ensemble du bureau et du conseil d'administration donne sa démission laissant ainsi 200 adhérents sans administrateurs.

Après la lecture partielle du texte Mme Héluin, secrétaire, demande le courrier à Mr Troubat pour le mettre en annexe du PV. Refus de Mr Troubat car il doit rectifier certains passages. Il doit lui transmettre par mail.

La séance est levée à 22H00.

Michel HELUIN

Chantal HELUIN

Président

Secrétaire